

---

ICANN76 | Forum de la communauté – Séance conjointe : GAC et GNSO  
Mercredi 15 mars 2023 – 9h00 à 10h00 CUN

GULTEN TEPE :

Bonjour à cette réunion de l'ICANN76 entre le Conseil d'administration et le conseil de la GNSO ce mercredi 15 mars à 9 heures locales.

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une session ouverte. Et donc le personnel de l'ICANN encourage tout le monde à écrire son nom complet dans le chat de Zoom. Pour nous assurer la transparence de cette participation dans le modèle multipartite, nous vous demandons de vous connecter à Zoom en utilisant votre nom complet.

Si vous voulez poser une question ou faire un commentaire, n'hésitez pas à le faire dans la fenêtre de chat, en commençant et en finissant votre commentaire par le mot « commentaire » ou « question ». Le service d'interprétation est disponible dans les cinq langues des Nations Unies plus portugais. Les participants peuvent choisir la langue dans laquelle ils souhaitent parler en cliquant sur l'icône d'interprétation dans la barre d'outils de Zoom.

Si vous voulez parler, levez votre main sur Zoom. Une fois que le facilitateur vous appellera par votre nom, activez votre microphone et parlez. Dites votre nom pour les enregistrements, ainsi que la langue que vous allez utiliser si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation correcte de vos

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

propos. Assurez-vous de mettre en sourdine tous vos autres dispositifs quand vous parlez.

Finalement, cette séance comme toutes les autres activités de l'ICANN est régie par les règles de comportement attendu par l'ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique va mettre en sourdine tous les participants. Cette séance est enregistrée. Tous les matériaux sont disponibles dans la page de l'ICANN76.

Maintenant je vais donner la parole à la présidente Manal Ismail. Manal, vous avez la parole.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Gulden. Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous.

Bienvenue à cette session bilatérale entre le conseil de la GNSO et le GAC. Je vais commencer par donner la bienvenue à John McElwaine, vice-président du conseil de la GNSO, et Greg DiBiase.

Nous avons ici parmi nous Paul et Mark. Et je sais que Sébastien Ducos, le président du conseil de la GNSO, va se joindre à nous à distance. Donc, bienvenue Sébastien, si vous êtes déjà en ligne. Et bienvenue à tous les conseillers de la GNSO et à tous les collègues du GAC qui se trouvent dans la salle et en ligne.

Je vais demander la permission à John et à Greg, pour faire une petite annonce pour les collègues du GAC. Les résultats des élections sont déjà disponibles pour les vice-présidents. Nous vous avons envoyé un e-mail ce matin avec les résultats des élections.

La première plénière du GAC sera à 1 h 15, parce que nous avons déjà

---

les résultats. Donc vous allez trouver cet e-mail dans votre boîte e-mail. J'espère que cela ne va pas nous distraire de notre séance.

Maintenant, je pense que nous pouvons commencer. Mais avant de le faire, est-ce que mes collègues ont des remarques ?

GREG DIBIASE :

Greg DiBiase, vice-président du conseil de la GNSO. Tout d'abord, merci de nous avoir invités, et merci beaucoup pour les questions détaillées que vous nous avez envoyées. Elles sont très spécifiques. Et ça nous a permis de bien réfléchir à la réponse que nous allons apporter.

Tout d'abord, nous avons une nouvelle équipe de direction. Et très rapidement, je m'appelle Greg DiBiase. Je suis vice-président de la part de la Chambre des parties contractantes. John est de la chambre des parties non contractantes. Sébastien Ducos est le président de la GNSO, et malheureusement, il n'a pas pu voyager pour cette réunion. Mais il se joint à nous en ligne.

Si vous êtes d'accord, nous pouvons passer directement aux questions, et nous pourrions donc vous faire part de notre travail.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je voudrais remercier le représentant de la Suisse, Jorge Cancio, qui est le point de contact avec la GNSO, ainsi que Jeff Neuman, l'agent de liaison du GAC également, pour avoir coordonné le programme et l'agenda que vous voyez sur l'écran.

Nous avons effectivement identifié un certain nombre d'éléments, un

---

certain nombre de problématiques. Comme vous l'avez dit, nous avons envoyé ces questions au préalable au conseil de la GNSO.

Le premier point de notre ordre du jour, ce sont les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Une autre question concerne le processus d'orientation de la GNSO pour le soutien aux candidats. La question est quels sont les indicateurs de succès clés qui apparaissent dans le cadre du processus d'orientation du processus de soutien aux candidats de la GNSO.

GREG DIBIASE :

Je vais passer donc la parole à Paul McGrady, qui pourra répondre mieux que moi.

PAUL MCGRADY :

Je suis la liaison du conseil de la GNSO dans ce groupe PDP. Et nous voulons que le GAC sache que nous surveillons de près le processus de ce PDP sur le soutien aux candidats. Nous savons qu'il y a beaucoup d'enthousiasme dans ce groupe et au sein de la communauté par rapport à ce point en particulier, mais le mandat du groupe est assez ciblé. L'idée, c'est d'examiner les recommandations qui existent et le GGP veut identifier quels sont donc les critères de succès, quels sont les indicateurs qui pourraient nous aider à mieux mesurer ce succès, et également savoir quel est le problème lorsqu'il n'y a pas suffisamment de fonds pour pouvoir soutenir ces candidats.

Ces facteurs de succès peuvent être synthétisés de manière très brève. Et nous voulons que, donc, les candidats potentiels puissent être au

---

courant que ce programme existe. Nous voulons qu'ils puissent avoir accès à des services gratuits, qu'ils se voient accorder une priorité lorsqu'ils habitent des régions faiblement desservies ou lorsqu'ils appartiennent à des organisations à but non lucratif. Nous souhaitons également qu'ils puissent arriver à un stade de délégation. Et le groupe également réfléchit à d'autres indicateurs potentiels.

Nous sommes au stade de projet, mais nous faisons des progrès et nous nous basons sur une documentation très solide.

Nous pouvons demander au GAC de continuer à participer proactivement au travail de ce groupe. Nous encourageons votre présence dans ce groupe.

Pour ce qui est des prochaines étapes, nous nous attendons à avoir un rapport en juillet de cette année. Ce rapport fera l'objet d'une consultation publique. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Paul. Je vais faire une pause pour voir s'il y a des questions de mes collègues du GAC. S'il n'y en a pas, nous pouvons passer à la question suivante.

Excusez-moi. Iran, s'il vous plaît. L'Iran. Kavouss.

IRAN :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Merci beaucoup aux membres du conseil de la GNSO de venir ici et de nous fournir des informations, d'avoir des échanges qui sont très positifs à mes yeux.

---

Je pense que c'est vraiment le conseil qui a le travail le plus cohérent, de manière plus cohérente, parce qu'il y a beaucoup de personnes très compétentes dans ce conseil.

Pour ce qui est du soutien aux candidats, j'aimerais savoir qui participe dans les discussions de la GNSO. Parce que le soutien aux candidats vise à soutenir les pays qui rencontrent des difficultés pour pouvoir déposer les candidatures ou pour payer, et beaucoup d'autres difficultés. Je ne sais pas vraiment quels sont les points de vue qui ont été pris en compte.

Il y a eu-- je me souviens que l'équipe qui s'occupait des enchères avait eu des discussions par rapport au fait de savoir qu'une partie des « auctions » pourrait être rendue disponible pour ce soutien. Je ne sais pas si c'est encore le cas ou si cette idée est encore d'actualité. L'idée, c'est d'avoir suffisamment de soutien financier, de soutien technique pour soutenir les candidats. Parce que dans la première série, si par exemple on prend le cas de l'Afrique, il y a eu très peu de candidatures qui ont pu être soutenues. Et donc, c'est un problème de non-disponibilité de fonds, pas de sensibilisation auprès de ces communautés.

Et finalement, lorsque ce soutien sera fourni, je répète ce que j'ai dit à plusieurs reprises, cela doit être basé sur le principe de l'universalité et sur le principe de la non-discrimination. L'approche adoptée doit être technique et doit se baser sur les critères d'éligibilité uniquement, c'est-à-dire les critères qui sont établis par la GNSO. Merci beaucoup.

---

PAUL MCGRADY :

Merci beaucoup. Merci beaucoup, Kavouss, pour ces questions qui sont excellentes. Je vais répondre à la première partie et je vais vous dire que je suis assez vieux. Je ne me souviens pas des noms de tout le monde, donc je demanderai au personnel de nous dire qui sont les personnes qui participent au groupe. Mais à mon avis, il y a une grande représentativité par rapport aux personnes qui participent et qui essayent en bonne foi de trouver des solutions à ce problème.

Nous pensons qu'il y a des possibilités pour que les régions faiblement desservies puissent bénéficier de ce soutien. Donc je ne vais pas nommer les personnes qui participent parce que je suis sûr que j'en oublierai certains.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, je n'étais pas membre du groupe de travail intercommunautaire sur les enchères, sur le produit des enchères. Et je n'aime pas dire ça, mais je ne sais pas la réponse à votre question. Mais bien sûr, nous pourrions nous renseigner pour voir si cela peut encore être possible.

Nous anticipons que le financement viendra d'une source qui fait encore l'objet de débats. Mais je ne sais pas vraiment répondre à votre question, Kavouss.

Pour ce qui est de votre question par rapport à la non-discrimination, je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un qui souhaite discriminer qui que ce soit. Et personnellement, je trouverais une telle attitude inappropriée. Donc la question courte, c'est que ce ne sera pas le cas. Mais merci beaucoup de soulever cette question, car cela nous aidera à en tenir compte au moment de notre travail.

---

IRAN : Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez contacter Marika. C'était la secrétaire de ce groupe et elle connaissait très bien la situation, mais je ne sais pas si elle est toujours à l'ICANN ou pas, mais c'est l'une des sources que vous pouvez consulter.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Iran. Merci beaucoup, Paul. J'ai la Commission européenne. Et ensuite, nous devons passer à la question suivante. Commission européenne, s'il vous plaît.

COMMISSION EUROPÉENNE : Merci beaucoup, Manal. Je suis Estev Sanz, je représente la Commission européenne. Mes autres collègues sont en ligne cette fois-ci. C'est un sujet très important. Nous savons que pour la première série, pour ce qui est du soutien des ressources, les chiffres ont été un peu faibles. Et la conclusion, c'est que plus de financement devra être consenti pour cette deuxième série.

Mais merci beaucoup des informations que vous nous avez fournies par rapport à cette question.

PAUL MCGRADY : Merci beaucoup pour cette question. Il y a deux éléments.

D'un côté, de combien de fonds nous disposons. Et ensuite, cela ne dépend pas du groupe de travail.

---

Deuxième élément. Les fonds sont utiles dans la mesure où les gens seront conscients que ce programme existe. Et c'est pour cela qu'il faut faire en sorte que des opérateurs de registre et d'autres acteurs de l'écosystème puissent agir également dans ce sens. Ce groupe est très conscient que, à moins que l'on fasse en sorte que les gens connaissent l'existence de ce programme, même si nous avons suffisamment de financement, nous n'allons pas atteindre nos objectifs. C'est pour ça que nous nous focalisons sur ces deux objectifs. D'un côté, le financement ; de l'autre côté, la sensibilisation.

Donc quand le moment viendra, nous aurons la possibilité de voir quels sont les résultats. Je pense qu'on veut tous que cette nouvelle série soit couronnée de succès, et on sait tous que c'est une priorité pour la communauté.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci à la Commission européenne, et merci encore une fois, Paul. Je vais vous demander d'éteindre votre microphone.

Passons à la diapo suivante. Nous parlons toujours des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je voudrais tout d'abord commencer par un tout petit peu de contexte, et puis je passerai à la première question qui apparaît dans la première puce.

Alors je commence par la deuxième partie. Le GAC a pris acte avec intérêt de l'approche planifiée par le Conseil d'administration de gérer les résultats de la GNSO concernant le SubPro. Nous avons pris note particulièrement à propos des questions que le Conseil

---

d'administration identifie comme non finies, et qui méritent plus de dialogue avec le conseil de la GNSO. Dans ce sens, le 1er juin 2021, nous avons présenté les contributions à la consultation du Conseil d'administration à propos des recommandations finales du SubPro.

Cette contribution du GAC inclut l'opinion du GAC à propos de différents sujets, entre autres, les RVC, les engagements d'intérêt public, le soutien aux candidats, les avis de consensus du GAC et les alertes précoces du GAC, les candidatures de la communauté et les ventes aux enchères.

Le GAC sera reconnaissant s'il est inclus dans ce dialogue très pertinent.

Et la question qui se pose est donc de savoir quel est l'état de situation actuel par rapport à l'intention du Conseil d'administration d'adopter certaines des recommandations du SubPro au courant de l'ICANN76, tout en reportant à plus tard quelques autres recommandations d'importance.

GREG DIBIASE :

Merci Manal. Le Conseil a dit que la grande majorité des recommandations sont en train d'être améliorées et que, très bientôt, nous allons passer à la mise en œuvre. Et nous croyons que c'est un jalon majeur pour le projet. Le conseil est reconnaissant donc de l'approche du Conseil d'administration de travailler en collaboration pour s'occuper des préoccupations au lieu d'échanger des correspondances formelles.

Nous avons déjà tenu des réunions informelles pour discuter de la

---

meilleure manière de procéder, et nous sommes plutôt persuadés qu'il serait mieux de convoquer une petite équipe de membres du conseil pour pouvoir faire un triage sur ces questions et lancer la discussion. Nous croyons que certaines recommandations peuvent être résolues à travers des précisions. On pourrait en discuter pour pouvoir aller de l'avant. Et il se pourrait que ces recommandations doivent être modifiées d'une manière ou une autre. Mais pour inaugurer ce processus, nous allons convoquer une petite équipe. Nous délibérons toujours de la composition de cette petite équipe et de la meilleure manière d'impliquer le GAC et de demander votre avis là-dessus.

Nous sommes conscients du fait que le GAC souhaiterait participer, et nous sommes prêts à prendre cela en considération au moment de former une équipe qui puisse échanger avec le Conseil d'administration et, nous l'espérons, résoudre ces questions qui sont en attente.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Greg. Je vais faire une pause pour voir s'il y a des demandes de prise de parole. L'Iran. Allez-y.

IRAN : Merci. Si possible, je voudrais savoir quelle serait la composition de cette petite équipe. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci l'Iran. Et j'ai le Royaume-Uni maintenant. Nigel, allez-y.

---

ROYAUME-UNI :

Merci et bonjour. Merci d'être venus aujourd'hui pour partager toutes ces informations avec nous.

Nous sommes là depuis samedi et nous avons eu différentes présentations d'informations à propos du processus SubPro. Nous nous sommes déjà réunis avec le Conseil d'administration ; nous en avons discuté avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Et il y a certains d'entre nous qui sommes au GAC depuis un moment, qui participons à la communauté de l'ICANN en général depuis un moment, sommes surpris par la vitesse à laquelle avance le processus.

C'est bien sûr quelque chose que nous apprécions énormément. Vous aurez peut-être 38 questions ou 38 recommandations à aborder d'ici la fin de la semaine. C'est une quantité de questions considérables.

Je reconnais donc le fait que la GNSO est chargée de beaucoup de travail pour pouvoir continuer d'avancer. Greg, je voulais dire qu'il serait bien d'établir une bonne relation de travail pour pouvoir déployer certaines de ces recommandations qu'abordent les préoccupations du GAC ayant été énumérées dans cette diapo et dans des communiqués précédents.

Clairement, le temps nous est compté à ce niveau-là. Et donc, il serait bien d'avoir un mécanisme qui nous permette de discuter de tout cela et pour rester au courant, disons. Merci.

GREG DIBIASE :

Merci Nigel. Alors que ce soit clair, on ne prévoit pas de pouvoir

---

résoudre ces recommandations. On essaye de préparer la situation pour définir quelles sont les recommandations qui pourraient être résolues à travers des clarifications. Et s'il y avait des mauvais entendus, et on essaierait de voir quelles sont les recommandations qui méritent plus de travail et si nous avons suffisamment de participation dans la communauté pour pouvoir nous en occuper. Mais cela aurait lieu d'ici les prochains mois, parce qu'il nous reste toujours à définir ces questions-là.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Greg. L'intervenant précédent était Greg DiBiase pour les procès. Je vais maintenant céder la parole à la Suisse. Jorge, allez-y.

SUISSE :

Bonjour à tous. Je suis Jorge Cancio, du gouvernement suisse. Je suis également en l'occurrence l'un des responsables du GAC à propos des procédures pour des séries ultérieures.

J'apprécie beaucoup toutes ces informations que vous partagez avec nous. Et merci d'avoir pris acte également de notre disposition à participer à ce travail, surtout en ce concernant les sujets que nous avons identifié dans notre diapo, qui se correspondent avec certains sujets non résolus ou en cours, des plus importants qui ont été identifiés par l'ODA.

Nous avons entrepris des discussions à ce propos avec le Conseil d'administration, hier. Et bien évidemment, nous sommes plus que

---

prêts à participer aux délibérations pour savoir comment gérer ces questions qui n'ont pas été résolues. J'espère vraiment recevoir une invitation à participer à ce dialogue.

Je ne tenais qu'à saluer votre bienveillance, comme vous l'avez exprimé avant, pour nous impliquer. J'espère que nous pourrions procéder aussi efficacement que possible dans la période intersessions, y compris, puisque nous sommes tous intéressés par le progrès de ces questions. Et, bien sûr, il est toujours possible de pouvoir soulever ces questions et en discuter au sein du GAC pour pouvoir en faire un avis de consensus du GAC, mais cela déclencherait toute une autre série de procédures formelles.

Donc, mon avis serait qu'il serait mieux de pouvoir échanger, à travers un dialogue plus informel. C'est tout ce que j'avais à dire.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Jorge. J'ai deux autres demandes de prise de parole, et puis nous allons devoir avancer. Alors, l'Iran et puis le Brésil.

IRAN : Merci. Alors, ma petite question n'a pas été répondue. J'espère qu'elle sera abordée à l'avenir.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Kavouss, est-ce que vous pourriez parler plus près du microphone ?

---

IRAN : Manal, je ne pourrais pas être plus près du microphone. C'est la troisième fois que vous me demandez d'approcher du microphone, mais je ne peux pas approcher plus que cela. Ça créerait des distorsions. Je ne peux pas m'approcher plus que cela. À chaque fois que j'interviens, vous me demandez d'approcher encore plus. Et vous distrayez vraiment ma ligne de pensée.

GULTEN TEPE : Désolée de vous interrompre, mais ce serait plus simple pour les interprètes.

IRAN : Oui. Alors j'ai dit que j'avais posé une question à laquelle vous n'avez pas répondu.

Deuxièmement, nous avons consacré six années à cette nouvelle série. Nous avons créé cinq pistes de travail. Il y a eu énormément de personnes qui se sont impliquées ; il y a eu énormément d'idées qui ont été échangées. Chacun a fait de son mieux et a contribué à ce processus. Mais certaines des recommandations, vous nous dites maintenant, doivent être considérées davantage. Et ces recommandations que nous vous avons fait parvenir sont le résultat d'énormément de délibérations et de discussions avec beaucoup de personnes. Et maintenant, vous prévoyez de créer un petit groupe pour sursimplifier cela. Comment interpréter la situation ? Dans quelle mesure pouvons-nous sursimplifier le résultat de six ans de travail ? Ou alors, est-ce que nous n'avons pas suivi le bon sens du travail ? On n'a pas entamé la bonne voie pour nos travaux ? On n'aurait donc pas dû

---

entrer dans autant de détails si vous avez besoin de sursimplifier la question. Merci.

GREG DIBIASE :

Pour ce qui est des recommandations en attente, cela représente un sous-ensemble des recommandations ayant été acceptées en général. Et ce sont des questions et potentiellement des clarifications pour améliorer la compréhension du Conseil d'administration par rapport à ce qu'entendait dire l'équipe. On ne peut donc pas assumer tout de suite que ces recommandations vont changer. Ça pourrait être une possibilité dans certaines circonstances, mais nous avons affaire à une quantité de questions relativement réduites et sur lesquelles le Conseil d'administration aurait besoin de davantage de précisions avant de pouvoir avancer.

Donc on a cru qu'il serait approprié de pouvoir préciser cela pour leur permettre d'avancer.

JOHN MCELWAINE :

Oui. La petite équipe ne va pas prendre de décision. Ce n'est qu'un mécanisme pour pouvoir nous occuper efficacement avec les problèmes très complexes que vous avez identifiés. Cela représente six ans de travail qui ont abordé la question des procédures ultérieures. Et donc il est très utile d'avoir des experts qui puissent travailler plus rapidement et en petite équipe pour répondre tout de suite aux questions du Conseil d'administration.

---

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Greg et John. Maintenant le Brésil va intervenir.

BRÉSIL :

Merci, Manal, et merci à la GNSO pour cette possibilité d'échanges.

Je ne pourrais pas parler au nom du GAC, mais depuis notre point de vue, ces questions qui sont en attente ne sont pas sur un pied d'égalité entre elles. C'est-à-dire que certaines de ces questions sont plus importantes que d'autres. Pour nous, le point numéro trois est essentiel, parce qu'il aborde la prise de décision au sein de l'organisation.

À partir des échanges entre la GNSO, le GAC et le Conseil d'administration, nous avons compris qu'il y a des questions qui ne peuvent pas être résolues exclusivement à travers des dialogues entre nous. Vous comprendrez que le Conseil d'administration a ses propres questions par rapport à comment interpréter certains articles des statuts constitutifs et à décider si rejeter ou pas un avis du GAC.

Et j'attire votre attention là-dessus parce que, depuis notre point de vue, la barre devrait être assez élevée lorsqu'il y a des situations de non-respect des avis de consensus du GAC. Et donc, à la lumière des statuts constitutifs, je pense qu'on devrait trouver une solution qui prenne cela en considération.

Je soulève cela parce que, dans certains cas, l'idée d'avoir des engagements volontaires ou des engagements d'intérêt public ne peut pas être modifiée. Et donc on ne peut pas atténuer certaines préoccupations. Et donc des circonstances exceptionnelles nous

---

amèneraient à demander à ce que cela ne soit pas approuvé ou à considérer si on devrait rejeter une alerte précoce ou pas, par exemple.

Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Luciano. Nous allons devoir avancer.

En attendant, je voulais soulever les commentaires de Jeff sur le chat. Désolé de savoir que vous avez dû quitter Cancún, Jeff. Merci de participer toutefois à distance. J'espère que tout ira bien.

Passons à la diapo suivante.

Toujours sur la même thématique des séries ultérieures pour les nouveaux gTLD, passons au dialogue facilité entre le GAC et la GNSO à propos des génériques fermés. Devrait-on se mettre d'accord, et envisager d'inaugurer un nouveau PDP ?

La GNSO peut-elle générer les processus nécessaires pour se consacrer à un PDP en peu de temps, par exemple pour la période préalable à la prochaine série de nouveaux gTLD ? Et dans ce cas-là, étant donné les différentes perspectives de la communauté à ce sujet, comment le GAC et l'ALAC pourraient être inclus dans le travail d'un tel PDP afin de garantir que les communautés puissent s'exprimer de manière équivalente dans le dialogue facilité ?

JOHN MCELWAINE :

John McElwaine au micro. Je suis agent de liaison du conseil de la GNSO à ce dialogue facilité sur les génériques fermés entre le GAC et la GNSO.

---

Nous sommes engagés à ce que les processus pour pouvoir avancer avec cette question soient en conformité avec les échéanciers, nous permettant de conclure ce travail avant le lancement de la prochaine série de nouveaux gTLD. Nous travaillons avec le GAC et l'ALAC dans ces travaux et nous sommes très intéressés par les avis de ces deux comités et de leurs membres.

Nous ne savons toujours pas quel sera le résultat de ces dialogues et les détails du travail qui s'ensuivra n'ont pas été définis non plus. Mais nous prendrons en considération les avis et la participation de ces comités consultatifs au moment de pouvoir procéder au travail au sujet des génériques fermés.

Vous savez que le groupe du dialogue facilité sur les génériques fermés est en train d'élaborer un cadre. Et dans un sens, et je parle ici à titre personnel en tant que membre, nous sommes en train de mettre au point quelques idées qui pourraient représenter des suggestions de politique. J'espère que le travail qui résultera de ce groupe pourra être documenté pour que le PDP puisse avoir déjà ces informations, qui incluent la participation de l'ALAC et du GAC et leurs contributions, afin de pouvoir informer le groupe et le PDP des idées échangées dans le sein de ce groupe.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, John. Iran.

IRAN :

Merci beaucoup, Manal. Merci à nos collègues. Comme vous le savez,

---

nous avons posé des questions par rapport aux résultats de ce groupe. Il y a des choses qui ne sont pas claires.

On parle d'un processus de dépôt de candidatures pour les génériques fermés. Et on avait dit que ce processus devait être développé et mis en œuvre de manière tout à fait transparente. C'est un énorme défi.

Ensuite, nous avons dit que le candidat devrait fournir la preuve de leur éligibilité ; mais qui va examiner ces preuves et quels seront les critères pour évaluer cette éligibilité ?

Ensuite, il est dit qu'on parle de l'intérêt public d'après ce qui a été dit en 2016. C'est quoi l'intérêt public ? C'est très difficile de pouvoir définir cela. On parle de l'affirmation d'engagements et de ce qui avait été dit à l'époque de la transition des fonctions IANA. Mais il s'agit d'éléments très subjectifs. Il faut pouvoir dire ce que c'est que l'intérêt public, et ce qui ne l'est pas.

Le groupe a dit qu'il pourrait faire cela et que cela dépendrait de la mission de l'ICANN. J'ai des difficultés à comprendre comment un petit groupe puisse s'occuper de la mission de l'ICANN, car cette mission fait l'objet d'heures et d'heures de discussion et de débat. Et donc je ne comprends pas très bien comment on pourrait aboutir à quelque chose d'aussi critique. Et je pense qu'on ne peut pas toucher à la mission de l'ICANN dans un dossier aussi difficile que celui des génériques fermés.

Et il y a d'autres éléments également. Les objectifs, par exemple, quel est le critère pour choisir ces objectifs. Vous parlez de mesures. Qui va mesurer quoi ? Comment ces mesures devraient être appliquées ? Aurons-nous de nouveaux statuts ? Bref. Il y a beaucoup de points,

---

beaucoup de problèmes et de décisions qui doivent être prises très en amont.

Et à mes yeux, si ces questions, ces problèmes ne sont pas résolus à travers un accord, et je ne suis pas d'accord avec le mot satisfaisant, parce que satisfaisant, c'est tout à fait subjectif. Et donc on doit se mettre d'accord par consensus, il n'y a pas de problème. Mais s'il n'y a pas un accord par consensus, l'utilisation des génériques fermés serait adoptée. Et cela serait extrêmement directif, parce que nous serions très loin de l'universalité, de l'ouverture et de l'accès équitable aux ressources DNS.

Ce sont des questions auxquelles vous n'avez pas répondu. J'ai posé ces questions dans le cadre du processus SubPro, mais, en général, le GAC est toujours en minorité. Mais nous devons faire très attention dans ce petit groupe. Il ne faut pas déléguer de l'autorité à ce petit groupe pour décider en notre nom. Il faut que ces questions reviennent à la GNSO, et il faut que les autres unités constitutives puissent être d'accord également.

En général, on nous dit, si vous n'êtes pas d'accord, faites un rapport de minorité. Mais il s'agit d'une question extrêmement sensible. Et nous devons être extrêmement prudents par rapport à la façon dont nous abordons tout cela.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup Kavouss.

Effectivement, ce groupe a rencontré beaucoup de difficultés. Et nous travaillons là-dessus encore pour pouvoir aboutir à une solution qui soit

---

satisfaisante pour tous. Une solution de compromis.

Je regarde l'heure, et je pense qu'il faudrait passer à la question suivante.

La question suivante concerne l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Le conseil de la GNSO a partagé son point de vue par rapport au fait que cette question de l'atténuation des abus du DNS rentre dans le mandat des efforts d'élaboration de politique, conformément aux statuts constitutifs.

Et deuxièmement, que pense le conseil d'administration de la GNSO qu'il faudrait prévoir pour planter le décor pour des recommandations de politique efficaces pouvant répondre aux problèmes posés par l'abus du DNS ?

GREG DIBIASE :

Merci beaucoup, Manal. Je vais passer la parole à Mark ou à Paul si vous souhaitez y répondre.

MARK DATYSGELD :

Merci beaucoup, Paul, Manal.

Nous avons fait des progrès intéressants en matière d'abus du DNS. Certains d'entre vous vous souviendrez que nous avons envoyé des lettres directement aux parties contractantes et à l'organisation l'ICANN.

Qu'attendons-nous de ces lettres ? Nous attendons, nous espérons pouvoir mettre en place des mesures efficaces qui ne se basent pas

---

forcément sur des PDP.

Nous avons donc synthétisé les différentes lettres que nous avons envoyées. L'une d'entre elles demandait aux parties contractantes d'aborder la question des enregistrements en vrac ou en groupe. Et dans des circonstances normales, on considère qu'il n'y a pas de limite aux enregistrements par groupe. Et donc la réponse que nous avons reçue — et Greg a dirigé ce groupe, la réponse que nous avons reçue, c'est que le problème c'est qu'il n'y ait pas une définition claire de ce que c'est que l'enregistrement groupal, c'est-à-dire l'enregistrement qui implique plus d'un enregistrement. Et donc, il n'y a pas de critère pour définir cela.

Nous sommes allés voir le conseil de la GNSO pour voir s'il y a une initiative pour pouvoir recommander que, au-delà d'un certain seuil, et cela à la discrétion de la partie contractante, on pourrait signaler une un problème potentiel de mauvaise utilisation du DNS. Ce sont des informations intéressantes que nous avons reçues. Je pense que c'est quelque chose de positif que nous avons fait, parce que ça a permis de raccourcir un petit peu les délais dans la considération de cette question.

On prévoit donc des amendements aux contrats, qui sont très spécifiques et très ciblés. Et cela n'implique pas le fait de devoir revoir l'ensemble du contrat. Il s'agissait d'une disposition très spécifique par rapport à la responsabilité des parties contractantes en lien avec l'abus du DNS.

La petite équipe sur l'abus du DNS a eu des discussions avec le

---

département de l'ICANN qui s'occupe de la conformité contractuelle. Et nous savons qu'il y a l'obligation pour les parties contractantes de reconnaître qu'un problème existe. Et nous savons que cela n'est pas suffisant pour répondre aux problèmes que nous constatons. Et c'est pour ça que nous avons recommandé de changer cette reconnaissance ou bien de faire en sorte que l'organisation puisse travailler avec les parties contractantes sur l'application de mesures d'atténuation. Cette idée a été bien reçue par l'organisation l'ICANN et les parties contractantes.

Mais pendant que nous développons cette recommandation, ils ont entamé des discussions entre eux, et c'est ici que je vais passer la parole à Greg. Parce que je pense que c'est lui qui pourrait nous donner davantage d'informations de contexte.

GREG DIBIASE :

Je vais revenir à la question de ce qui peut rentrer dans le mandat du développement des politiques. Je pense que le processus, dans la petite équipe sur l'abus du DNS, a consisté à tenir des discussions avec la conformité contractuelle. Ces réactions de la conformité contractuelle nous ont aidés à négocier les amendements au contrat. Et l'enregistrement groupal, c'est un exemple de ce que nous avons essayé de faire, là où il y a des points ou des éléments qui peuvent être définis plus clairement et qui nous permettent de mieux mettre en place des mesures d'atténuation des abus du DNS.

Donc les réponses que nous avons reçues par rapport aux enregistrements en groupe ont été suffisantes pour pouvoir mieux

---

cibler nos actions. Mais s'il s'agit, bien sûr, de discussions qui sont toujours en cours.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Mark et Greg. Nous avons trois demandes de prise de parole. Nous allons donner la parole à ces personnes. Et ensuite, vous aurez l'occasion de rebondir sur ce qu'ils disent. D'accord.

MARK DATYSGELD :

Nous avons reçu une mise à jour très intéressante de la part des parties contractantes pendant cette réunion, où ils nous ont fait part de négociations qui sont en cours et qui devraient aboutir à des résultats pour la réunion de Washington. Il y aura une consultation publique liée à ces négociations. Voilà deux éléments qu'il est important de faire connaître aux membres du GAC.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Nous avons eu une très bonne discussion avec les membres de la Chambre des parties contractantes.

Donc trois personnes souhaitent prendre la parole : l'Iran, l'Inde et la Chine. Je vais vous demander d'être brefs parce que nous ne disposons plus de beaucoup de temps. L'Iran, s'il vous plaît.

IRAN :

Ma question concerne les génériques fermés. Une fois qu'on aura fini avec ce sujet, je demanderai d'avoir une demi-minute pour compléter

---

mon commentaire sur les génériques fermés. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :  
vous plaît.

Merci beaucoup Kavouss. L'Inde, s'il

INDE :

Bonjour. Shri Santhosh, représentant de l'Inde.

La question de l'abus du DNS affecte toutes les personnes à travers le monde. Nous voulons faire en sorte que plus de personnes se connectent à Internet. Et c'est pour cela qu'il faut résoudre le problème des abus du DNS.

Nous avons des processus pour la vérification des chaînes, mais il y a des processus qui n'ont pas été mis en œuvre de manière appropriée. Il y a beaucoup de problèmes que nous voyons apparaître. Il y a beaucoup de cas, en Inde, qui affectent énormément de personnes. Il y a beaucoup de personnes qui n'utilisent pas correctement le WHOIS ; ils fournissent des informations qui ne sont pas vraies. Et donc, ce processus de vérification et de validation doit être amélioré.

Deuxième aspect que je voulais mentionner, ce sont les algorithmes qui gèrent les informations sur Internet. Il y a des activités de suivi qui sont en cours. Et nous, en tant que GAC, ensemble, nous devrions travailler pour nous assurer que nous contribuons à faire en sorte que davantage de personnes puissent accéder à l'Internet.

J GAC : Merci beaucoup, l'Inde. La Chine, s'il vous plaît. Et je vous demande d'être bref.

Je vais être bref. Je veux me faire l'écho des points de vue qui ont été exprimés par le représentant de l'Iran. Je pense que ces questions ont été soulevées par lui. Ces questions qu'il a soulevées, moi aussi je voudrais obtenir des réponses et de bonnes réponses à ces questions. Et je m'arrêtais ici. Merci beaucoup.

J GAC : Merci, la Chine. Mark, vous souhaitez répondre ?

Oui. Merci. Je vais répondre tout de suite à la question des distingués délégués.

Je commence par l'Inde. La question de l'exactitude avance en parallèle avec nos discussions concernant l'utilisation malveillante du DNS. Il y a eu des mises à jour très intéressantes de ce côté-là. Mais quand à la portée de la petite équipe concernant l'utilisation malveillante du DNS, nous n'avons pas de supervision dans ce contexte. Et donc nous essayons d'avancer autant que possible au moment de fournir à l'ICANN et à la petite équipe les outils nécessaires pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS, parce qu'en fin de compte, pour s'occuper des génériques fermés, nous pouvons activer ce dispositif, indépendamment de la question de l'exactitude.

---

Donc, l'idée est que la communauté ait plus de moyens pour s'occuper des questions pour ne pas surcharger l'équipe qui s'occupe des questions d'identification et de confidentialité. Donc, ce n'est pas quelque chose qui va invalider les questions d'identification et de WHOIS. J'espère que vous serez d'accord, que ce sera raisonnable.

Pour ce qui est des algorithmes qui génèrent des noms de domaine et toutes les questions connexes, il s'agit d'un sujet sur lequel nous nous sommes penchés. Et lors de notre procédure d'élaboration de politique pour la procédure ultérieure, nous aurons l'occasion de revenir dessus. Nous espérons que la communauté s'y impliquera encore une fois, parce que ça a été un vrai succès. Mais nous voudrions comprendre quelles sont les questions spécifiques que nous devrions cibler. Et ça fait vraiment partie de notre liste, mais au premier poste. C'est une grande priorité. Donc on espère pouvoir aborder cela avec la communauté plus tard dans l'année. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci. Kavouss, je vais vous demander de bien vouloir comprendre qu'il ne nous reste plus que 10 minutes et quatre sujets à aborder. Donc si peut-être on pouvait aborder votre commentaire dans la partie des divers ?

IRAN :

Comme vous voulez. Vous êtes la présidente ; moi je ne suis qu'un participant. Comme vous voulez. Mais je voudrais avoir quelques minutes à la fin de la réunion avant de la conclure.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci. J'espère que nous aurons le temps d'aborder tout ce qui avait été prévu dans notre ordre du jour. Donc soyez brefs.

On passe à la diapo suivante.

Cette partie porte sur le système de divulgation du WHOIS. Le GAC a noté que le système de divulgation du WHOIS proposait une première étape utile pour faciliter la collecte de données utiles, pour pouvoir mettre en lumière les taux d'utilisation, les échéanciers, et le temps que cela prend que d'obtenir une réponse, et les pourcentages de requêtes octroyées ou refusées. Étant donné l'importance de la collecte de telles données pour informer l'élaboration d'un système plus exhaustif, comment peut-on faire en sorte que tous les bureaux d'enregistrement y participent ? Et puis, si l'on envisageait un processus d'élaboration de politiques, la GNSO peut-elle s'occuper d'avoir un processus très ciblé et spécifique ?

GREG DIBIASE :

Je pense que Sébastien allait nous parler de cela.

SÉBASTIEN DUCOS :

Oui, je suis là. Vous m'entendez ? Je suis Sébastien Ducos, président de la GNSO. Est-ce que vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Oui. Haut et clair. Merci Sébastien.

SÉBASTIEN DUCOS :

Merci Manal.

Alors, je serais bref puisque le temps passe. Comme vous savez, samedi dernier, nous avons reçu une exposition informative de l'organisation l'ICANN qui nous a fait savoir que l'élaboration du système de divulgation du WHOIS, comme cela est identifié dans votre diapo, serait entamée. En fait cela recevrait un nouveau nom. Mais nous avons reçu vos questions et les questions du Conseil d'administrations, qui sont sur une même longueur d'onde, surtout en ce concernant notre capacité à garantir que tous les bureaux d'enregistrement, et non pas un maximum de bureaux d'enregistrement, puissent participer.

Je tiens à dire que, en raison des dates-butoirs et de la date-butoir de novembre, d'octobre d'abord et de novembre après, la petite équipe essaye de se préparer au travail d'élaboration, afin d'avoir suffisamment de temps. Nous avons donc dû reporter quelques sujets à plus tard. Et ce sujet a déjà été abordé en détail l'année dernière. Nous allons le considérer lors de notre réunion du conseil qui se tiendra plus tard aujourd'hui. Donc je ne vais pas avancer quoi que ce soit. Mais ça a déjà été discuté au sein de la petite équipe, et ça a été présenté au Conseil l'année dernière déjà.

Alors, je ne veux pas avancer ce qui sera décidé plus tard, mais l'année dernière, en un premier jet d'œil, on aurait dit que dans le contexte d'une preuve de concept ou d'un pilote, le temps consacré à l'élaboration de politiques pour garantir cette participation n'était pas la meilleure solution. On a donc considéré d'autres voies, par exemple

---

la possibilité que ce service soit utile pour tous, et que tout un chacun y soit intéressé.

La réalité est qu’au sein de la communauté et entre les personnes qui s’intègrent à l’ICANN, il y a énormément d’intérêt à participer à ce travail. Et nous devons nous assurer que ce travail de preuve de concept soit un succès. Et nous avons déjà suffisamment de trafic qui nous permet de prévoir comment cela fonctionnerait dès qu’il serait déployé pleinement et comment il pourrait être amélioré, si besoin.

Je comprends toutefois les préoccupations. Je ne sais pas si c’est la meilleure manière d’y parvenir à travers ces outils. À l’avenir, lorsque la petite équipe sera réunie, puisque nous nous préparons à reprendre les travaux de cette petite équipe, il y avait d’autres considérations à considérer et à épuiser avant de pouvoir le faire. Mais nous aurons tous les critères de succès qui seront bien définis. Donc, quoi mesurer, quel serait le minimum pour considérer que le système était un succès, etc.

Nous en discuterons, comme je l’ai dit. Mais je pense qu’ici, la clé de voûte sera la communication en dehors de notre groupe, partout dans la communauté de l’ICANN. Le système n’a cependant pas de nom pour l’instant. Et samedi dernier, il y a eu une proposition qui est apparue naturellement. Nous avons proposé le nom de « Service de demande de participation aux données », donc DPRS. Encore un acronyme qui vient s’ajouter à notre jungle d’acronymes. Et il a été bien reçu. Donc, ce sera le nom que nous allons utiliser à l’avenir.

Je ne sais pas si vous avez d’autres questions. Autrement, je propose que l’on avance.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci, Sébastien, et merci pour cette réponse très complète. Je pense qu'il vaut mieux que l'on avance, puisqu'il ne nous reste que très peu de temps.

Nous allons aborder la question de l'exactitude des données d'enregistrement. Le GAC a réitéré l'importance de l'exactitude et a encouragé l'équipe de cadrage à poursuivre ses travaux pendant que l'ICANN attend des retours, mais a également rappelé la résolution du conseil de la GNSO, qui a mis en pause ce travail de l'équipe de cadrage à propos de l'exactitude des données d'enregistrement pendant plus de six mois potentiellement. Alors, la question qui se pose est quel est l'état d'avancement de la recherche pour un nouveau président de l'équipe de cadrage sur l'exactitude des données d'enregistrement.

GREG DIBIASE :

Nous avons récemment tenu un sondage auprès des membres de la petite équipe pour avoir leurs retours par rapport au travail de l'équipe de cadrage et pour contribuer à la recherche et à la définition de la fiche du président de cette équipe de cadrage. Et cela informera donc les instructions données à l'équipe de cadrage et la recherche d'un nouveau président.

Donc nous sommes en train de collecter des données pour pouvoir mieux commencer avec cette recherche lorsque le groupe sera réuni à nouveau.

---

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Greg. Je vois des mains qui se lèvent, mais je voudrais savoir si les questions portent sur ce sujet. D'accord. À ce moment-là, je vais céder la parole à Ken Ying. Mais soyez succincte.

KEN YING : Oui. Comme je l'ai dit lors de la réunion sur le renforcement des capacités, je pense que, étant donné que le système actuel n'a pas de fonction de facilitation de la vérification de l'identité du demandeur par le bureau d'enregistrement, je pense que les bureaux d'enregistrement seront touchés par cette décision au moment de décider s'ils participent ou pas au système.

Voilà pourquoi ma suggestion est que lorsque l'ICANN continuera à s'occuper de cette question des données, il faudrait un critère qui évalue si c'est l'une des raisons pour laquelle à l'avenir il n'y aura pas suffisamment de divulgation d'informations. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Taïpei chinois. Maintenant, l'Iran.

IRAN : Oui, très rapidement. Je pense qu'on parle de l'exactitude. Et dans certaines des réunions précédentes, il y a deux ou trois ans, quelqu'un de l'ALAC a dit qu'à l'époque il y avait 14 % des informations qui étaient inexactes. Savons-nous quel est le degré d'exactitude aujourd'hui, et quelles sont les mesures entreprises ? Y aura-t-il des mesures qui seront entreprises le moment venu pour voir s'il y a eu des améliorations à ce

---

niveau-là ou pas ?

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci l'Iran. Le Royaume-Uni. Il ne nous reste plus qu'une minute et deux diapos. D'accord. Allez-y.

ROYAUME-UNI : Oui, désolé. Merci. Merci pour cette mise à jour. J'allais poser une question à propos du travail sur les services d'enregistrement fiduciaire et d'anonymisation. Mais peut-être qu'on pourrait revenir dessus à un autre moment. Parce que cela fait partie de l'équation générale. Merci.

GREG DIBIASE : Merci Nigel. Ça fait sans aucun doute une partie de ce à quoi nous faisons attention. Il y a différentes équipes de travail au sein de l'ICANN. Et dès que ces dépendances auront été résolues, nous prévoyons de pouvoir avancer avec cette initiative également. Et peut-être que pour la prochaine réunion, on saura d'autres informations à partager avec vous.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Nigel et Greg. Merci d'avoir été aussi succinct.

Passons à la diapo suivante.

Il s'agit des protections des noms des OIG. J'espère que vous aurez déjà lu les informations de contexte. Donc oui, Brian de l'OMPI.

---

OMPI : Brian Beckham, de l'OMPI. Merci, présidente. Je parle au nom des OIG.

Les diapos sont disponibles. Et je serais prêt à discuter de cette question particulière en aparté avec les responsables du conseil puisqu'on n'a pas le temps. Mais je voulais revenir sur un commentaire qui a été fait cette semaine par rapport à une clause d'exclusion et d'extension par rapport au moratoire.

Et donc pour rappel, ce moratoire est temporaire en attente de la mise en œuvre des mécanismes de protection de droits curatifs. Donc je suggère que l'on se concentre surtout sur ne pas créer une voie d'extension dédiée. Il vaut mieux que l'on mette de côté le travail de mise en œuvre. Autrement, les mêmes personnes qui vont travailler sur la mise en œuvre devraient se consacrer au processus d'extension. Je pense qu'il vaut mieux pouvoir s'occuper tout d'abord du travail de mise en œuvre, et puis le moratoire serait complété, de sorte que l'on puisse passer au processus de demande et de demande d'extension.

JOHN MCELWAINE : Brian, en deux mots, je suis le membre du conseil qui s'occupe de ces questions. Donc avec plaisir. On pourra en reparler plus tard. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup. Bien sûr, le reste des questions pourra être abordé à la fin de la réunion. Merci, Brian, d'avoir accepté cela.

Alors dernière diapo. Divers. On a ici deux commentaires rapides.

Tout d'abord, le GAC salue les échanges interactifs avec le conseil de la

---

GNSO et d'aborder des questions autres que l'avis du GAC. Comme vous l'avez dit, on a également abordé des questions d'importance pour le GAC. Alors, merci de vous consacrer aux questions d'importance pour le GAC.

Le deuxième point porte sur la transparence au PDP de la GNSO concernant les sociétés et les organisations représentées. Alors, je vais demander aux États-Unis de bien vouloir présenter ce sujet.

ÉTATS-UNIS :

Merci beaucoup. Le GAC a un peu discuté plus tôt dans la semaine.

Dans la politique de manifestations d'intérêt de la GNSO, nous avons proposé une exception pour que les participants puissent ne pas présenter leur personnalité, pour ne pas divulguer l'identité des entités qu'ils représentent au sein des groupes de travail. Donc on voulait savoir où en était le processus à présent, si les nouvelles SOI avaient été finalisées ou pas.

JOHN MCELWAINE :

Merci. Ce processus est toujours en cours. Les délibérations se poursuivent. D'ailleurs, nous avons tenu une réunion ouverte avec la GNSO, où il y a eu énormément de discussions et beaucoup d'interventions face au microphone. Donc, ces délibérations ont des considérations techniques et juridiques à envisager. Mais restez assurés, ça fait partie de nos priorités et nous y travaillons.

IRAN : Merci. Alors j'ai soulevé énormément de questions qui méritent notre attention et qui manquent de clarté, et qui pourraient être inappropriées. Donc, je vais demander à ce que vous considériez cela en détail.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss. Est-ce que vous souhaitez revenir sur les génériques fermés ?

**ICANN|76**  
**CANCÚN**

---

trouver une solution à la question des génériques fermés. Et donc, aux fins de ce travail, nous sommes en train de créer un cadre. On n'élabore pas de politique. Ce que nous sommes en train de faire est d'essayer de suggérer une manière d'avancer. Et pour cela, il est nécessaire d'avoir des discussions de politiques, ne serait-ce qu'hypothétiques, mais pour pouvoir créer un cadre qui soit raisonnable. À très haut niveau, le cadre s'occupera de ce que vous avez déjà vu dans les documents d'information, avec une étape de candidature, une étape d'évaluation, et puis une étape d'après délégation au cours de laquelle nous allons devoir respecter certaines exigences pour ces génériques fermés.

Et nous fondons notre travail sur l'avis du GAC que les génériques fermés devaient respecter l'intérêt public. Et les critères d'évaluation que nous sommes en train de concevoir doivent être transparents, mesurables et dans l'intérêt public. Donc voilà tout. Une fois qu'on aura ce cadre que j'espère et que je sais que nous pourrons créer, nous allons revenir à un processus d'élaboration de politiques qui impliquera toute la communauté. Merci.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Sébastien, Greg, John, Mark et Paul. Merci à tous.

Désolée d'avoir dû avancer trop rapidement à la fin, et désolée d'avoir pris du retard.

J'annonce aux collègues du GAC que nous allons nous réunir à nouveau, à 13 h 15 heures de Cancún, 18 h 15 UTC. Vous aurez reçu le résultat de l'élection par e-mail. Et merci à tous.

---

SUSAN PAINE :

Je suis membre du conseil de la GNSO. On n'a pas eu suffisamment de temps. C'est un peu mal organisé. Mais au nom de tout le conseil, nous voudrions exprimer nos remerciements envers vous, Manal, qui allez quitter la présidence. Vous avez été une présidente magnifique. Votre autorité a été phare pour nous, et nous apprécions énormément la possibilité de pouvoir avoir échangé et travaillé avec vous. Alors, au nom du conseil de la GNSO, merci et bonne continuation.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**